

<https://www.ujfp.org/spip.php?article6118>



ALERTE SANTE ! Intervenez pour que Mumia bénéficie au plus vite de soins médicaux

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : vendredi 12 janvier 2018

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Par le COLLECTIF FRANÇAIS "LIBÉRONS MUMIA !" rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques.

Aux États-Unis, si vous êtes derrière les barreaux, la maladie peut être une peine de mort. Le profit est la seule priorité des compagnies d'assurance maladie qui passent des contrats avec l'administration pénitentiaire. Dans le cas de Mumia, on a pu mesurer combien cette réalité était inhumaine, parfois comparable à la torture. Sans la mobilisation internationale, il n'aurait jamais obtenu le traitement pour éradiquer l'hépatite dont il souffrait.



Pour autant, les maladies induites par l'absence de traitement durant une trop longue période n'ont pas disparu par miracle. Il en est ainsi de la maladie de peau (eczéma) qui refait surface sur tout le corps avec son lot de démangeaisons insupportables, au point de ne plus pouvoir dormir tant elles sont intenses et sans répit. Son épouse et ses visiteurs les plus récents témoignent de son état de santé en forte dégradation et des marques visibles d'une peau s'apparentant à celle d'un crocodile avec des traces de saignements sur les bras, la poitrine et le dos ... Et il ne sait rien de l'évolution de sa cirrhose du foie à laquelle s'ajoutent désormais des problèmes neurologiques probablement dus à l'eau contaminée de la prison qui rend malade depuis des mois beaucoup d'autres prisonniers.

Le docteur de la prison s'est contenté d'une consultation audiovisuelle avec un dermatologue qui a recommandé un traitement médicamenteux (Duxipent) associé à des rayons ultra-violets. Mumia se souvient avoir dû arrêter le traitement par rayons l'an dernier car, sans contrôle médical associé, les rayons lui ont brûlé la peau. A l'évidence, ce traitement ne peut donc être repris que sous surveillance hospitalière afin de ne pas l'exposer aux mêmes risques. Et sans un bilan médical complet on ne peut administrer à Mumia un médicament tel que le Duxipent aux effets secondaires notoires connus et surtout hors du cadre hospitalier.

Comme nous l'avons fait il y a deux ans, avec succès, nos amis américains invitent les soutiens à Mumia du monde entier à intervenir auprès du responsable de l'administration pénitentiaire de Pennsylvanie et de la directrice de la prison avec ce message :

" We are demanding that Mumia be taken to an independent medical facility, such as Geisinger Hospital, which has the expertise to provide thorough hands-on diagnostic evaluation and offer supervised patient care " [\[1\]](#).

ALERTE SANTE ! Intervenez pour que Mumia bénéficie au plus vite de soins médicaux

- **Précisez dans l'objet de votre mail** « To John E. Wetzel » : ra-contactdoc@pa.gov ou par courrier à John E. Wetzel - Secretary Department of Pennsylvania Corrections/1920 Technology Parkway/Mechanicsburg /PA 17050 / USA.
- **Précisez dans l'objet de votre mail** « To Theresa DelBalso » : ra-contactdoc@pa.gov ou par courrier à Theresa DelBalso / Prison Superintendent of SCI Mahanoy / 301 Morea Road / Frackville / PA 17932 / USA.

Sur chaque mail, n'oubliez pas de mentionner vos nom et prénom + code postal, ville, pays. Pour les envois postaux, utilisez des enveloppes blanches sans aucun signe distinctif en dehors de vos coordonnées.

ALERTE JUSTICE POUR MUMIA ! Audience décisive convoquée le 17 janvier par le juge fédéral en charge du recours de la défense de Mumia

Nos amis américains, soutiens à Mumia, appellent à faire de cette audience un nouveau temps fort de la mobilisation internationale pour que la justice de Pennsylvanie se conforme à la jurisprudence de la Cour Suprême des États-Unis en accordant un nouveau procès à Mumia, ouvrant ainsi la porte à sa possible libération.

En ce sens, nous vous invitons à intervenir auprès du Bureau du Procureur de Philadelphie pour exiger qu'il rende public tous les documents relatifs à la condamnation à mort de Mumia et à l'implication du magistrat Ronald Castille.

Si vous ne l'avez pas encore fait, envoyez personnellement le message suivant :

" We are demanding the publication of all documents related to the case and to involvement of Ronald Castille in the death sentence of Mumia Abu-Jamal " [2], à cette adresse : justice@phila.gov.

Nous appelons également les associations, les organisations, les syndicats, ainsi que les maires et les élus des villes solidaires du combat de Mumia à se joindre à cette action.

COLLECTIF FRANÇAIS "LIBÉRONS MUMIA !" rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques, MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT :

- Courriel : contact@mumiabujamal.com
- [Site Web](#)

[1] Traduction : " Nous exigeons que Mumia soit conduit immédiatement à un hôpital comme le Gelsinger Hospital, où il a été hospitalisé en 2015, seul qualifié pour faire les examens appropriés et dispenser les traitements requis "

[2] Traduction : " Nous exigeons la publication de tous les documents relatifs à l'implication de Ronald Castille dans la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal "